

PRIMATURE

-----

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

-----

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple-Un But-Une Foi

-----

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES**  
**DU MERCREDI 23 JUILLET 2025**

**CM N°2025-31/SGG.**

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, **le mercredi 23 juillet 2025**, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du **Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.**

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

## **AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES**

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté **des projets de texte relatifs à la ratification de l'Accord de financement du Projet d'Amélioration de la Connectivité et de la Résilience des Infrastructures routières, signé à Bamako, le 21 juillet 2025, entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Association internationale de Développement.**

Par cet Accord de financement, l'Association internationale de Développement octroie au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 133 milliards 356 millions 58 mille 100 francs CFA pour le financement du Projet d'Amélioration de la Connectivité et de la Résilience des Infrastructures routières.

La réalisation du projet, objet du présent financement, permettra d'améliorer la connectivité résiliente au climat des corridors routiers prioritaires du Mali à travers, entre autres, la construction de la route Sandaré-Diéma, la réhabilitation de salles de classe, de centres de santé, l'amélioration de 200 km de routes rurales dans les zones couvertes par le projet et la conduite d'études techniques pour la réhabilitation du tronçon Douentza-Gao.

## **AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES**

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

### **AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**

**Inspecteurs à l'Inspection des Services diplomatiques et consulaires :**

- Monsieur Modibo TRAORE, Conseiller des Affaires étrangères ;
- **Madame Fatoumata POUDIOUGO**, Inspecteur du Trésor.

## **AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS**

1. Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a informé le Conseil des Ministres **de la participation du Mali à la 2<sup>ème</sup> Réunion extraordinaire du Comité ministériel du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest, tenue le 19 juillet 2025, à Accra au Ghana.**

Cette 2<sup>ème</sup> Réunion qui a connu la participation de 15 pays dont le Mali avait à l'ordre du jour, l'examen du Mémoire sur l'adoption du calendrier du 3<sup>ème</sup> cycle des évaluations mutuelles et du Mémoire sur la requête d'adhésion du Burkina-Faso, du Mali et du Niger.

Après échanges, le Conseil ministériel a approuvé le Mémoire d'adhésion des 3 pays de la Confédération des Etats du Sahel et recommandé leur admission au Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest, comme pays africains non-membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, à l'instar de l'Union des Comores et Sao Tomé et Principe.

2. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a informé le Conseil des Ministres **de la tenue de la 3<sup>ème</sup> Conférence des Nations unies sur les Pays en développement sans littoral, du 05 au 08 août 2025, à Awaza en Turkménistan.**

Cette conférence, placée sous le thème : « Favoriser le progrès par le biais de partenariats », a pour objectifs :

- de procéder à un examen de la mise en œuvre du Programme d'Actions de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 ;
- d'adopter un nouveau cadre de soutien international afin de répondre aux besoins spécifiques desdits pays ;
- de définir un plan d'exécution du nouveau Programme d'Actions adopté le 24 décembre 2024, par l'Assemblée générale des Nations unies.

La participation du Mali à cette conférence sera l'occasion de présenter aux partenaires au développement ainsi qu'au secteur privé, les opportunités d'investissement dans les domaines des Transports, des Infrastructures, du Commerce et de l'Energie afin de susciter leur accompagnement dans le cadre du nouveau Programme d'Actions en faveur des pays en développement sans littoral.

**3. Le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali à la réunion des ministres chargés de la Promotion de la Femme et du Genre de la Confédération des Etats du Sahel, tenue du 13 au 18 juillet 2025, à Niamey au Niger.**

La réunion s'inscrivait dans le cadre de la Déclaration de Bamako des ministres chargés de la Promotion de la Femme et du Genre de la Confédération des Etats du Sahel, signée le 1<sup>er</sup> août 2024 et de l'opérationnalisation du pilier « Développement » du Traité portant création de la Confédération.

Les travaux ont porté sur l'analyse des progrès et des défis, le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière d'égalité du genre et d'autonomisation des femmes et des filles dans chaque pays de la Confédération, l'élaboration de la Déclaration de Niamey sur la mise en place d'un Cadre de concertation des ministres chargés de la Promotion de la Femme et du Genre et d'une Plateforme régionale des Organisations des Femmes de la Confédération des Etats du Sahel.

**4. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali à l'Expo universelle Osaka 2025 au Japon.**

Le thème central de cette édition est : « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain ». Chaque exposition s'articule autour d'un thème qui lui est propre et vise à impacter le progrès humain de façon durable.

L'objectif de la participation du Mali est de promouvoir l'offre de biens et services maliens à travers les réunions et rendez-vous d'affaires prévus.

Par ailleurs, la participation du Mali à cette exposition sera l'occasion de renforcer les liens de coopération avec le Japon et les autres pays participants, en vue d'explorer de nouveaux modes de coopération économique.

**5. Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population a informé le Conseil des Ministres de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> Edition du Salon Malien de l'Architecture et de la Construction « SAMAC 2025 », prévue du 31 juillet au 03 août 2025.**

Cette initiative de l'Ordre des Architectes du Mali s'inscrit dans la dynamique d'une réflexion structurée autour du secteur du bâtiment et de l'aménagement urbain afin de promouvoir des

approches de conception intégrant l'efficacité énergétique, la valorisation des ressources locales, l'accessibilité économique ainsi que l'adaptation aux conditions climatiques extrêmes.

Cette première édition, organisée sous le signe de l'intégration pour un développement urbain durable de la Confédération des Etats du Sahel, a pour thème : « Approche architecturale du développement durable au Mali : rôle des professionnels face aux enjeux climatiques et économiques contemporains ».

Le salon sera un cadre de rencontre et d'échanges interprofessionnels pour rechercher, comprendre, et proposer des solutions innovantes à intégrer dans la construction afin de bâtir durablement, s'adapter aux changements climatiques et réaliser des villes pour tous.

6. Le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable a informé le Conseil des Ministres :

**a. du lancement officiel de la 31<sup>ème</sup> Edition de la Campagne nationale de reboisement, prévue le 26 juillet 2025, au Parc des Sofas.**

Dans un contexte de pressions multiples exercées sur les écosystèmes, la Campagne nationale de reboisement constitue un moment fort de la mobilisation nationale en faveur de la lutte contre la désertification, la restauration des terres dégradées et la préservation du patrimoine forestier.

Cette campagne est également un vecteur important de sensibilisation environnementale, de participation citoyenne et de promotion de l'éducation environnementale.

L'Édition 2025 a pour objectifs :

- la production de 11 384 716 plants ;
- le reboisement de 5 876 hectares ;
- la récupération de 385 156 hectares de terres dégradées.

**b. de la participation du Mali à la 20<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'Environnement, tenue du 14 au 18 juillet 2025, à Nairobi au Kenya.**

Cette session, placée sous le thème : « Quatre Décennies d'Actions Environnementales en Afrique : Réflexion sur le passé et projection vers l'avenir », a permis de dresser le bilan de 40 années de coopération environnementale africaine, de dégager les priorités régionales pour la période 2025-2027 et de préparer les prochaines échéances internationales, parmi lesquelles :

- le 2<sup>ème</sup> Sommet africain sur le climat ;
- la 6<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention de Minamata sur le mercure ;
- la 30<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les Changements climatiques.

En marge des travaux, le ministre chargé de l'Environnement a eu plusieurs rencontres bilatérales, notamment avec ses homologues du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Tchad, du Sénégal ainsi que les chefs de délégation du Niger et du Nigeria, autour de l'organisation à Bamako du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte.

7. Le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme a informé le Conseil des Ministres **de la participation du Mali à la réunion ministérielle sur le dialogue mondial entre les civilisations, tenue du 11 au 12 juillet 2025, à Beijing en Chine.**

Cette rencontre qui avait pour thème : « Sauvegarder la diversité des civilisations humaines pour le développement et la paix mondiaux » a regroupé 140 pays et plus de 600 participants avec pour objectifs de favoriser les échanges inter-civilisationnels, de consolider la compréhension mutuelle et de promouvoir la paix, l'harmonie et le développement à l'échelle mondiale.

Au cours de cette réunion, le ministre chargé de la Culture et son homologue chinois sont convenus du renforcement du pont culturel entre le Mali et la Chine à travers notamment :

- le transfert de technologies ;
- le renforcement des échanges entre les musées du Mali et de la Chine ;
- la participation des artistes maliens à l'exposition de la Route de la Soie.

**8. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.**

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a, cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 23 juillet 2025

**Le Secrétaire Général du Gouvernement,**

**Birama COULIBALY**  
*Chevalier de l'Ordre national*